



EN BREF :

- État de la situation : début de pomaison des choux hâtifs; les carences observées précédemment semblent se résorber; dommages par le vent et apport en eau.
- Mouche du chou : diminution de la ponte, mais toujours des observations de larves.
- Vers gris : populations importantes dans certains champs et traitements en cours.
- Cécidomyie du chou-fleur : premières captures en Mauricie et faibles captures en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière.
- Chenilles défoliatrices : interventions contre les fausses-teignes de crucifères et premières observations de larves de piéride du chou.
- Thrips : surveillez leur arrivée.
- Autres insectes : altises, punaises ternes et pucerons.
- Hernie des crucifères : premier cas dans les Basses-Laurentides.

ÉTAT DE LA SITUATION

Les choux hâtifs suivis par nos collaborateurs sont maintenant au stade pomaison ou sur le point de l'être. Soyez vigilant lors du dépistage de ces crucifères, car les insectes ont tendance à se cacher dans les pommes et il devient alors difficile de les atteindre pour les réprimer.

Les carences en bore et en molybdène observées au cours des dernières semaines semblent s'être résorbées avec le temps un peu plus clément.

Le vent inflige encore des dommages aux plants de crucifères tels que l'étranglement au collet et l'abrasion des feuilles.

Même s'il y a eu des averses à certains endroits au cours de la dernière semaine, plusieurs champs de crucifères, et particulièrement ceux qui sont nouvellement implantés, ont besoin d'être irrigués.

MOUCHE DU CHOU

Dans la plupart des sites dépistés par nos collaborateurs des différentes régions du Québec, la ponte de la mouche du chou est en diminution. Toutefois, dans les champs où la ponte a été plus importante ou dans ceux où les traitements contre ce ravageur n'ont pu être faits, on observe la présence de larves en fin de cycle et qui sont sur le point de puper. Elle se prépare donc en vue de la prochaine génération qui arrive habituellement en juillet.

Même si la ponte des prochaines générations de mouche du chou est habituellement moindre que celle de la première génération, il faut continuer de dépister régulièrement les champs de crucifères, particulièrement les crucifères à racines tubéreuses, tels le navet, le radis et le rutabaga. Des dommages par les asticots de la mouche du chou sur les racines de ces crucifères peuvent les rendre invendables.

VERS GRIS

On constate d'importantes populations de vers gris dans des champs de crucifères de Lanaudière, des Laurentides, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. Des interventions sont en cours pour réprimer ces ravageurs.

Habituellement, les vers gris sont actifs durant la nuit et s'alimentent des végétaux en grugeant le feuillage ou en coupant les plants. Pour les contrôler efficacement, il est donc préférable de faire les traitements contre les vers gris en fin de journée ou avant que le soleil se lève.

Pour en savoir davantage sur les vers gris, vous pouvez consulter l'avertissement No 03 du 19 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03cru11.pdf>).

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

En Mauricie, les premières captures d'adultes de cécidomyie du chou-fleur dans des pièges à phéromone installés dans des champs de crucifères ont eu lieu il y a une dizaine de jours. Dans la plupart des sites du réseau de piégeage 2011 de la cécidomyie du chou-fleur, il n'y a pas eu de capture. Il n'y a que dans quelques champs de crucifères de Lanaudière et de la Montérégie-Ouest qu'un faible nombre d'adultes de cécidomyie du chou-fleur a été capturé dans les pièges à phéromone spécifiques à cet insecte.

Pour avoir plus d'information sur le piégeage et la stratégie d'intervention contre ce ravageur, référez-vous à l'avertissement No 06 du 9 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06cru11.pdf>).

CHENILLES DÉFOLIATRICES

À certains endroits, on observe une augmentation du nombre de larves de fausse-teigne des crucifères. Comme elles se retrouvent souvent dans le cœur des plants et endommagent leurs points de croissance, des insecticides sont appliqués pour contrôler ces chenilles et protéger les crucifères.



Depuis quelques semaines, on rapportait la présence de papillons de piéride du chou en vol dans des champs de crucifères. Maintenant, nos collaborateurs de la région de la Capitale-Nationale nous signalent la présence d'œufs et de petites larves de piéride du chou. Cependant, les interventions ne sont pas encore justifiées contre cet insecte.

Souvenez-vous qu'il est plus facile de réprimer les petites larves. Les descriptions de ces deux chenilles défoliatrices et la stratégie d'intervention sont présentées dans les avertissements No 03 du 19 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03cru11.pdf>) et No 04 du 27 mai 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04cru11.pdf>).

THRIPS

Pour le moment, on ne fait pas mention de la présence de thrips dans les crucifères, mais ils sont présents dans certains champs d'oignon et de fraise. La première coupe de foin débutant bientôt, il faudra porter une attention particulière à la migration des thrips dans les champs de crucifères situés à proximité.

Les thrips sont si petits et se cachent si facilement sous les feuilles et dans les replis des feuilles qu'il est difficile de bien tous les voir et les dénombrer. De plus, les conditions chaudes et sèches favorisent le développement rapide de l'insecte. En peu de temps, les populations décuplent et les dommages sur les choux apparaissent et progressent. Les choux qui sont sur le point de commencer leur pomaison sont les crucifères qui sont les plus à surveiller, car les interventions devront être faites sans tarder s'il y a présence de thrips.

AUTRES INSECTES

L'activité en cours des altises dans des champs de crucifères plus sensibles à l'insecte (ex. : crucifères de moins de 6 feuilles et crucifères vendues avec leurs feuilles) entraîne actuellement des interventions contre ce dernier.

Quelques pucerons et punaises ternes sont observés dans des champs de crucifères asiatiques de Lanaudière et de la Capitale-Nationale. Les traitements ne sont toutefois pas justifiés contre ces ravageurs étant donné leurs faibles populations.

HERNIE DES CRUCIFÈRES

Un premier cas de hernie des crucifères nous a été signalé cette année dans les Basses-Laurentides.

Description et dépistage

La hernie des crucifères est causée par un champignon de sol, *Plasmodiophora brassicae*, qui infecte la plante par les racines et cause la formation d'excroissances sur celles-ci. Le champignon qui s'y développe empêche l'assimilation des éléments minéraux et de l'eau par la plante, ce qui explique le fait d'observer des plants fanés et rabougris à la suite d'une infection par la hernie des crucifères. Les plants affectés sont bien souvent carencés, plus petits et peuvent dépérir complètement. Le temps chaud et les sols demeurant humides longtemps sont deux conditions permettant la germination des spores et le développement du champignon.

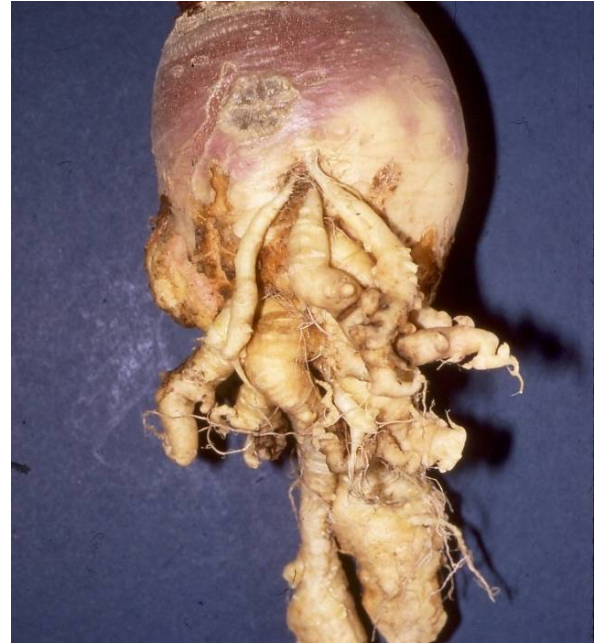


Lors des journées chaudes et humides, il est plus facile d'observer les dommages. En arrachant ces plants, on peut voir les tumeurs bien caractéristiques sur les racines.

- Repérez les endroits dans les champs où des plants présentent des symptômes de flétrissement. Les baissières sont particulièrement à surveiller.
- Portez une attention particulière aux champs mal drainés, aux champs en culture de crucifères depuis 2 ans et plus, ainsi qu'aux champs ayant des antécédents connus pour cette maladie. De façon générale, gardez l'œil ouvert sur toute partie suspecte de champ.



Hernie des crucifères sur plant de chou
Photo : MAPAQ



Hernie des crucifères sur rutabaga
Photo : MAPAQ

Stratégie d'intervention

Pour limiter la dispersion de la hernie des crucifères, on recommande de :

- Pratiquer des rotations d'au moins 4 à 5 ans sans crucifères.
- Éviter de semer ou de planter des crucifères dans des champs où la hernie a été diagnostiquée au cours des années précédentes.
- Bien contrôler les mauvaises herbes de la famille des crucifères.
- S'assurer du bon drainage des champs et maintenir le pH du sol entre 7,0 et 7,2.
- Prévenir la contamination du sol en faisant les travaux au champ lorsque le sol est sec.
- Nettoyer les instruments, les outils et les chaussures souillés de terre infectée avant de les utiliser dans les champs ou les parties de champ exempts de maladie.

Le fongicide ALLEGRO 500F (fluazinam) est homologué pour lutter contre la hernie des crucifères dans les cultures de crucifères de type légumes-feuilles appartenant au groupe 5, dont fait partie notamment le brocoli, le chou, le chou-fleur, le chou de Bruxelles, le chou pé-tsaï et le chou pak-choï. Ce fongicide n'est cependant pas homologué dans les cultures-racines de crucifères telles que le navet, le radis ou le rutabaga. L'étiquette du produit contenant les renseignements pertinents pour une bonne utilisation de ce fongicide est disponible à l'adresse suivante : http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/1_1/pr_web.ve2?p_ukid=4364.



Pour en connaître davantage sur cette maladie, nous vous invitons à consulter le document intitulé « La hernie des crucifères en sols minéraux, stratégies de prévention et de lutte », réalisé par Jean Coulombe, Carl Bélec et Nicolas Tremblay, disponible à l'adresse suivante : http://www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/La_hernie_des_cruciferes_en_sols_mineraux.pdf.

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome – Avertisseuse crucifères

Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ

867, boulevard de l'Ange-Gardien, bureau 1.01 - L'Assomption (Québec) J5W 1T3

Téléphone : 450 589-5781, poste 278 – Télécopieur : 450 589-7812

Courriel : melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 07 – crucifères – 16 juin 2011

